

À la séance régulière du Conseil de Bristol tenue à l'Hôtel de ville le 2 décembre 2013, à 20h00, étaient présents, le Maire Brent Orr, et les Conseillers Phillip Holmes, Tyler Sally, Colette O'Malley, Greg Graham, Brian Drummond et Debbie Kilgour.

- (13-12-207)** Il est proposé par le Conseiller Graham que le procès verbal de la séance du 11 novembre soit adopté comme présenté. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (13-12-208)** Il est proposé par la Conseillère O'Malley que le procès verbal de la séance du 24 septembre du comité consultatif d'urbanisme soit adopté comme présenté. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (13-12-209)** Il est proposé par le Conseiller Drummond d'adopter l'ordre du jour avec des ajouts. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (13-12-210)** Il est proposé par le Conseiller Drummond d'accepter la soumission de McEwen Petroleum pour la fourniture du diesel clair, de l'essence suprême, de l'huile pour le fourneau et de l'huile pour la fournaise pour l'année 2014. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (13-12-211)** Il est proposé par le Conseiller Drummond d'appuyer la demande soumise par Ronald Angus et Nathalie Meilleur pour la subdivision de leur propriété située au 94 Route 148 et de la faire parvenir à la C.P.T.A.Q. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (13-12-212)** Il est proposé par la Conseillère de faire parvenir la demande soumise par Darlene McClelland pour la subdivision de sa propriété située au 7 Eleventh Line à la C.P.T.A.Q. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (13-12-213)** Il est proposé par le Conseiller Drummond de faire parvenir la demande soumise par Quinn Sheppard de changer l'usage de sa propriété située au 93 Route 148 d'agricole à résidentielle pour une construction future d'une résidence et la faire parvenir à la C.P.T.A.Q. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(13-12-214) Il est proposé par la Conseillère O'Malley d'appuyer la demande soumise par La Paysannerie pour démolir la résidence existante et en reconstruire une nouvelle dans les 5 000 mètres carrés permis par la C.P.T.A.Q. sur sa propriété située au 15 chemin Knox et la faire parvenir à la C.P.T.A.Q. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

Je, Christina Peck, Directrice générale de la Municipalité de Bristol, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour payer les factures ci-dessous.

Christina Peck, Directrice générale

(13-12-215) Il est proposé par le Conseiller Drummond que les factures totalisant 151 212.95\$ soient payées pour le mois de novembre. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(13-12-216) Il est proposé par le Conseiller Holmes d'accepter l'état financier pour le mois d'octobre. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(13-12-217) Il est proposé par le Conseiller Drummond d'aller à huis clos à 20h55. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(13-12-218) Il est proposé par le Conseiller Drummond de sortir du huis clos à 21h20. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(13-12-219) Il est proposé par le Conseiller Drummond d'envoyer une lettre aux propriétaires du 141 chemin River demandant qu'ils enlèvent toutes constructions qui ne font pas partie du permis # 50-12 ce qui inclue un patio et un toit car ils sont construits dans la plaine inondable sans permis. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(13-12-220) Il est proposé par le Conseiller Sally de mandater l'Agente d'application des règlements / Inspectrice en bâtiment adjointe de contacter les propriétaires de 6 chemin Pine Lodge et les propriétés environnantes pour négocier une solution concernant les divers problèmes concernant les plaintes d'intrusion et de bruit. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

- (13-12-221)** Il est proposé par le Conseiller Drummond que toute future construction soit analysée par l'Inspectrice en bâtiment et l'Inspectrice en bâtiment adjointe et que le permis soit signé par les deux avant de livrer le permis. L'objectif est de livrer le permis dans les 30 jours suivant l'application. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (13-12-222)** Il est proposé par la Conseillère O'Malley de prolonger le contrat de l'Agente à l'application des règlements / Inspectrice en bâtiment adjointe pour un terme de 12 mois. Ce contrat remplace tout contrat précédent. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (13-12-223)** Il est proposé par le Conseiller Drummond de lever la séance. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

Maire Brent Orr

Directrice générale Christina Peck